

L'AECG : LES FAITS ET L'IMPACT SUR LES PRODUCTEURS LAITIERS

Le 18 octobre 2013, le gouvernement du Canada et l'Union européenne ont conclu une entente de principe sur l'accord économique et commercial global (AECG). Les producteurs laitiers s'inquiètent des répercussions économiques et commerciales qu'aura l'accès augmenté octroyé à l'Europe sur l'industrie laitière canadienne.

CE QUE SIGNIFIE L'AECG POUR L'INDUSTRIE LAITIÈRE CANADIENNE

Dans le cadre de l'AECG, l'UE aura un accès additionnel en franchise de droits pour 16 000 tonnes de fromages de haute qualité destinés à la vente au détail, et 1 700 tonnes supplémentaires de fromages « à usage industriel ». Compte tenu de l'accès dont l'UE profite déjà, près de 32 000 tonnes de fromages européens entreront au Canada chaque année. Plus directement, l'UE aura la part majoritaire (environ 60 %) du marché de détail canadien des fromages fins avec un accès exclusif en franchise de droits.

Cela fera passer le niveau total des importations de toutes sources à plus de 38 000 tonnes, en plus de faire augmenter la part de marché des importations de 5 % à 9 %.

LES CHIFFRES

Cela aura des incidences à long terme concrètes et sérieuses sur l'industrie et les producteurs. En fait, après la mise en œuvre de l'AECG, on estime que l'impact du nouvel accès sera de :



110 - 150 millions de dollars en pertes de revenus à la ferme;



1,6 % - 2,2 % de la production de lait du Canada;



4 % du marché canadien du fromage;



300 millions de dollars en ventes annuelles de fromage.

L'IMPACT SUR LES PRODUCTEURS LAITIERS CANADIENS

L'accès accru aura quatre conséquences principales.

1. Il causera une réduction de la production de lait canadien.
2. Il permettra l'entrée de fromages européens subventionnés qui feront concurrence aux fromages canadiens sur les étagères.
3. Il évincera des tablettes des fromages canadiens et artisanaux locaux faits de notre lait.
4. Il mènera à la perte d'une part de la croissance du marché pour laquelle les producteurs laitiers canadiens ont investi depuis longtemps. Ces investissements en marketing et promotion aident les fromagers canadiens en favorisant la croissance du secteur et en développant le goût des Canadiens pour les fromages artisanaux de chez nous.

L'accord brisera l'uniformité des règles du jeu. Dans l'AECG, le Canada a accepté de reconnaître les indicateurs géographiques pour une cinquantaine de fromages, ce qui aura des conséquences pour le feta, l'asiago, le munster, le fontina et le gorgonzola canadiens. Les fromagers actuels pourront continuer de vendre et

de commercialiser ces cinq fromages comme maintenant, mais tout nouveau fabricant qui commencera à produire ces fromages après la ratification de l'AECG se verra obligé d'utiliser des mots comme « sorte », « type » et « style ». Des fromages en tous points identiques auront donc des étiquettes différentes.

Cet accord nous enlève des gains durement acquis. Le gouvernement a annulé le contingent tarifaire sur les isolats de protéines du lait (IPL) qui avait été mis en place en 2007. Par conséquent, les exportations européennes – et pas seulement américaines – d'IPL au Canada sont maintenant illimitées. Cela annule une mesure concrète que le gouvernement avait prise pour assurer le contrôle frontalier dans le respect de ses obligations et de ses droits commerciaux.

ATTÉNUATION DE L'IMPACT

Le gouvernement doit chercher à prolonger la période de mise en œuvre pour limiter l'impact sur l'industrie laitière canadienne. Les Producteurs laitiers du Canada recommandent une période de mise en œuvre graduelle étalée sur 10 ans pour les nouvelles importations de fromage.

La longueur de la période de mise en œuvre déterminera l'importance du recul de la croissance et de la part du marché pour nos producteurs. Ce tableau montre l'effet de la période de mise en œuvre choisie sur le revenu à la ferme pour les 10 années suivant la ratification de l'accord AECG.

Le fromage canadien qui ne serait pas produit

	Mise en œuvre d'un coup dès la ratification	Mise en œuvre graduelle des importations de l'UE sur 5 ans	Mise en œuvre graduelle des importations de l'UE sur 7 ans	Mise en œuvre graduelle des importations de l'UE sur 10 ans
Cumul du revenu à la ferme perdu sur 10 ans	1,25 milliards \$ (17 700 tonnes sont importées chaque année, dès la première année)	1 milliard \$ (3 540 tonnes de plus sont importées chaque année durant 5 ans)	875 millions \$ (2 529 tonnes de plus sont importées chacune des 7 premières années)	688 millions \$ (1 770 tonnes de plus sont importées chaque année)
Source : Calculs des PLC				

Pendant la période de mise en œuvre, le gouvernement canadien doit travailler avec le secteur pour conserver la confiance des consommateurs et leur appui quant à la qualité, aux normes et à la variété qu'ils attendent des produits laitiers canadiens.

L'aide du gouvernement est essentielle alors que les organisations de producteurs laitiers incitent les producteurs à se donner des programmes démontrant que les normes répondent aux attentes du marché.

Le gouvernement a également un rôle à jouer, avec l'industrie, afin d'investir dans l'innovation et l'expansion des marchés intérieurs du fromage.

ÉNONCÉS TROMPEURS ET RÉALITÉS

Depuis l'automne, on a beaucoup entendu parler de l'accès accordé à l'Europe et de son impact sur le secteur laitier canadien. Voyons cela de plus près.

Énoncé trompeur : L'AECG donnera au secteur laitier canadien un accès illimité au marché de l'UE.

Fait

La pénétration des importations sur nos marchés respectifs fait contraste – le Canada donnera désormais un accès à 9 % de sa consommation intérieure, tandis que l'UE continue d'en donner 1 %. Bien que les droits tarifaires de l'UE ne s'appliqueront plus aux produits laitiers canadiens, il sera difficile de rivaliser avec les fromages subventionnés sur le marché européen.

Importations de fromage		
Canada	Union européenne	États-Unis
9 %	1 %	2,4 %
Source : Statistique Canada, USDA		

Réalité

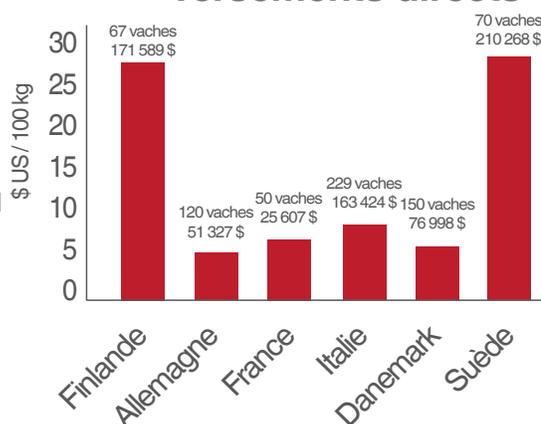
Le modeste volume d'excellents fromages canadiens produits au prix intérieur qui pourraient trouver un créneau sur le marché européen serait loin de l'accès additionnel de 18 000 tonnes accordé ici à l'UE.

Énoncé trompeur : L'AECG permettra aux producteurs canadiens d'être plus concurrentiels et d'accroître leurs exportations.

Fait

Un Groupe spécial de l'OMC a jugé que l'exportation de produits laitiers canadiens à des prix inférieurs au marché intérieur constitue une subvention à l'exportation. Les subventions à l'exportation seront interdites lorsque l'accord sera mis en œuvre. Entre-temps, les subventions (versements directs – couplés et découplés) constituent une bonne proportion du revenu des producteurs européens, qui reçoivent aussi un plus faible prix marchand pour leur lait. Par exemple, la Finlande et la Suède sont des pays où le coût de production est élevé et où les producteurs reçoivent un niveau d'aide important, sans laquelle ils ne pourraient être concurrentiels sur leur propre marché.

Versements directs



Source : IFCN

Réalité

Les exportations actuelles du Canada de 1 000 tonnes (d'un accès autorisé de 4 000 tonnes) de fromage cheddar vieilli vers l'Union européenne sont considérées subventionnées et devront cesser dès la mise en œuvre de l'accord.

Les règles du jeu ne sont pas équitables sur le marché laitier mondial. Les producteurs laitiers canadiens qui tirent leur revenu du marché ne devraient pas avoir à concurrencer les trésors européens. Ces subventions font en sorte que le prix des produits européens n'est pas représentatif de leur vrai coût de production. Le marché laitier mondial est une décharge pour les surplus : en 2012, seulement 12 % de la production mondiale de lait a été vendue à un coût égal ou inférieur au « prix mondial ».

Énoncé trompeur : Les producteurs ne verront pas les effets de cet accord grâce à la croissance du marché.

Fait

Les ventes de fromages fins canadiens ont crû au rythme d'environ 0,5 % à 1 % ces dernières années.

Réalité

L'accès accru accordé à l'Europe équivaut à 4 % du marché canadien du fromage. Par conséquent, la production de lait au Canada et le rendement de l'investissement des producteurs canadiens

dans la croissance du marché canadien du fromage en sont compromis. La croissance de ce marché est soutenue par des efforts vigoureux de marketing et de promotion visant à favoriser la consommation de fromage des Canadiens.

Production canadienne de fromage

Année	Tonnes produites	Croissance
2008	399 762	
2009	404 173	1,1 %
2010	408 647	1,1 %
2011	404 152	-1,1 %
2012	408 197	1,0 %
Moyenne		0,5 % (env 2 000 tonnes par année)

Source : Statistique Canada

STABILITÉ ET VIGUEUR DANS L'INDUSTRIE LAITIÈRE CANADIENNE

Dans une perspective mondiale, cela peut représenter un énorme défi pour une ferme laitière que d'être rentable, année après année, sans recevoir d'aide financière gouvernementale. Le secteur laitier est l'un des marchés les plus instables du monde. Les conditions climatiques et environnementales influent fortement sur ce dernier.

C'est pourquoi l'Europe – comme d'autres pays – maintient des subventions directes. Au Canada, l'industrie et le gouvernement ont tous deux un rôle à jouer pour maintenir la vigueur, la stabilité et la durabilité du secteur laitier afin que :

- les producteurs puissent continuer de tirer leur revenu directement du marché;
- la croissance du marché intérieur profite au Canada;
- la planification à long terme soit axée sur des investissements stratégiques dans des marchés présentant des possibilités de croissance;
- les engagements des producteurs laitiers envers les consommateurs canadiens soient appuyés par le gouvernement.

Les producteurs laitiers ont été et resteront l'armature de nombreuses collectivités à l'échelle du pays. Nos produits sont le fruit de nombreuses années consacrées à raffiner et à innover nos procédés pour fournir aux Canadiens des produits locaux et de grande qualité.

Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent continuer de défendre la gestion de l'offre et ses trois piliers durant toute négociation commerciale et sur toutes les tribunes internationales. Le gouvernement doit travailler avec nous pour assurer le succès de la gestion de l'offre, maintenant et dans l'avenir. Nous reconnaissons l'importance du rôle que joue le commerce pour de nombreux secteurs au Canada et dans la prospérité globale du pays, mais les petites entreprises canadiennes et les emplois demeurent une priorité pour notre industrie.

L'avantage laitier canadien, c'est d'accorder la priorité à l'industrie laitière canadienne.

- Dans sept provinces sur dix, le secteur laitier est au premier ou au second rang de l'économie agricole.
- La contribution du secteur laitier au PIB est passée de 15,2 G\$ en 2009 à 16,2 G\$ en 2011.
- Le nombre d'emplois est passé de 215 104 à 218 330 durant la même période.



**Les Producteurs laitiers
du Canada**
producteurslaitiers.ca

613-236-9997
info.policy@dfc-plc.ca